

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	27
Représentés	13
Absents	3

Votes	
Pour	40
Contre	
Abstention	
N.P.P.V	

**Certifié exécutoire compte tenu
de sa transmission au
contrôle de légalité de la
Préfecture de Créteil le**

de la publication le

Conseil Municipal

Séance du Mercredi 26 juin 2024

Le mercredi 26 juin deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le 18 juin 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Tonino PANETTA, Maire.

Étaient présent.e.s :

M. Mmes. : PANETTA Tonino, ID ELOUALI Ali, OSTERMEYER Sushma, COELHO Vasco, LORES Monique, DRUART Frédéric, FRANCISOT Amandine, CHALBI Yacine, HACHE Bénédicte, FONTAINE Sabrina, SAYADI Walid, SASU Hancès, BANCE Stéphane, GAULIER Danièle, THIAM Moustapha, GARROUT Karim, CHASSAY Laurent, BOLLE Kristian, BOURVEN Julien, SOMSOUK Billy, DESROCHES Damien, AOUMMIS Hassan, FOURNIAUD Martine, ESSONE-MENGUE Terence, BENKAHLA Malika, GUILLAUD-BATAILLE Fabien, HUTIN Sébastien,

Étaient représenté.e.s :

MARQUES Henriette donne mandat à OSTERMEYER Sushma
LANTERNIER Lucie donne mandat à FRANCISOT Amandine
ALIROL Béatrice donne mandat à COELHO Vasco
CHIRANE El Arbi donne mandat à ID ELOUALI Ali
COHEN Rachel donne mandat à DRUART Frédéric
DIMNET Jocelyne donne mandat à LORES Monique
POUDY Franklin donne mandat à DESROCHES Damien
OMRANE Alain donne mandat à HACHE Bénédicte
FADLI Hafida donne mandat à FONTAINE Sabrina
BEZACE Mathilde donne mandat à CHALBI Yacine
FOURNIER Laura donne mandat à GAULIER Danièle
DESPRES Catherine donne mandat à AOUMMIS Hassan
BALIAS Thierry donne mandat à FOURNIAUD Martine

Étaient absent.e.s :

LEMOINE Nathalie
FONDENEIGE Matthias
DOS REIS Sabrina

Secrétaire de séance :

DESROCHES Damien

O B J E T

Financement des actions 2024 dans le cadre du contrat de ville

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20240703-DEL-24-079-DE
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

Financement des actions 2024 dans le cadre du contrat de ville

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal, les actions retenues pour l'année 2024 dont les objectifs sont en cohérence avec les enjeux décrits dans le Contrat de Ville « Engagements 2030 ».

Il précise que ces actions sont mises en œuvre par la Ville ou par des associations et qu'il convient de solliciter l'intervention financière de l'État sur ces actions. Il précise que certaines actions sont portées par des structures ayant un rayonnement communal/intercommunal et intervenant sur le quartier Choisy Sud ou le quartier Centre-Ville Barbusse.

Il convient également d'approuver la participation financière de la municipalité au bénéfice de 12 projets associatifs.

LE CONSEIL,

Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

Vu le Décret no 2023-1314 du 28 décembre 2023 fixant les périmètres de la géographie prioritaire pour la durée du contrat de ville « Engagements 2030 »,

Vu la délibération n°2014-06-24 094 du Conseil Communautaire relative à la définition de l'**intérêt communautaire** en matière de la politique de la ville,

Vu l'avis de la commission Culture-Événements-Vie associative-Citoyenneté - Politique de la ville,

Considérant l'intérêt pour la commune de poursuivre les actions engagées,

DÉLIBÈRE

Article 1^{er} - Informe le Conseil Municipal des subventions accordées par l'Etat au titre de la Politique de la Ville, tant aux services municipaux qu'aux associations

Article 2 – Approuve la participation financière de la commune d'un montant de 17 000€ ayant pour objet le cofinancement de projets associatifs qui répondent aux enjeux du contrat ville répartis comme suit :

Thème	Nom du porteur de projet	Intitulé de l'action	Subvention ville demandée	Périmètre de l'action
Emploi	Au fil de l'eau	Métiers de l'eau, on embarque !	1 000 €	Quartier Sud + Quartier Centre
	PLIE	Mon RDV pour agir	2 000 €	Quartier Sud + Quartier Centre
Education	USJTO	Education et Sport aux quartiers des Navigateurs à Choisy-le-Roi	500 €	Quartier Sud
Citoyenneté	Les fleurs des navigateurs	Cultivons nos fleurs	1 000 €	Quartier Sud
	Les Fleurs des Navigateurs	Tu n'es pas seule	1 000 €	Quartier Sud
	Association Nouvelles Voies	94-2024-CV- Choisy-le-Roi - Accompagnement Administratif, Numérique et Juridique	500 €	Quartier Sud + Quartier Centre

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20240703-079-DE
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024

	Lire pour Vivre	ASL, alphabétisation - Transmission des valeurs citoyennes et républicaine, laïcité, Préparation à l'emploi - Soutien à la parentalité	2 500 €	Quartier Sud
Santé	ANDES	Mon panier primeur et solidaire ANDES à Choisy-le-Roi	2 000 €	Quartier Sud
	Le Grain de Sel	Venue d'une diététicienne pour expliquer l'équilibre alimentaire aux bénéficiaires de notre épicerie solidaire	2 000 €	Quartier Centre
Cadre de vie et transitions	Habitants Emplois Proximité	Associer les habitants à la mise en valeur de leur cadre de vie et les sensibiliser aux enjeux de la transition écologique	1 000 €	Quartier Sud
Participation des habitants	Office de Tourisme et Syndicat d'Initiative de Choisy-le-Roi	Organiser deux fêtes populaires par an dans le quartier pour améliorer le vivre-ensemble et la solidarité	500 €	Quartier Centre
Culture et expression artistique	Les Résidents des Hautes Bornes	Plus près des étoiles	1 000 €	Quartier Sud

Article 3 - Dit que la dépense est prévue au budget de la commune.

Article 4 - La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 26 juin 2024

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi



Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20240703-DEL-24-079-DE
Date de télétransmission : 03/07/2024
Date de réception préfecture : 03/07/2024